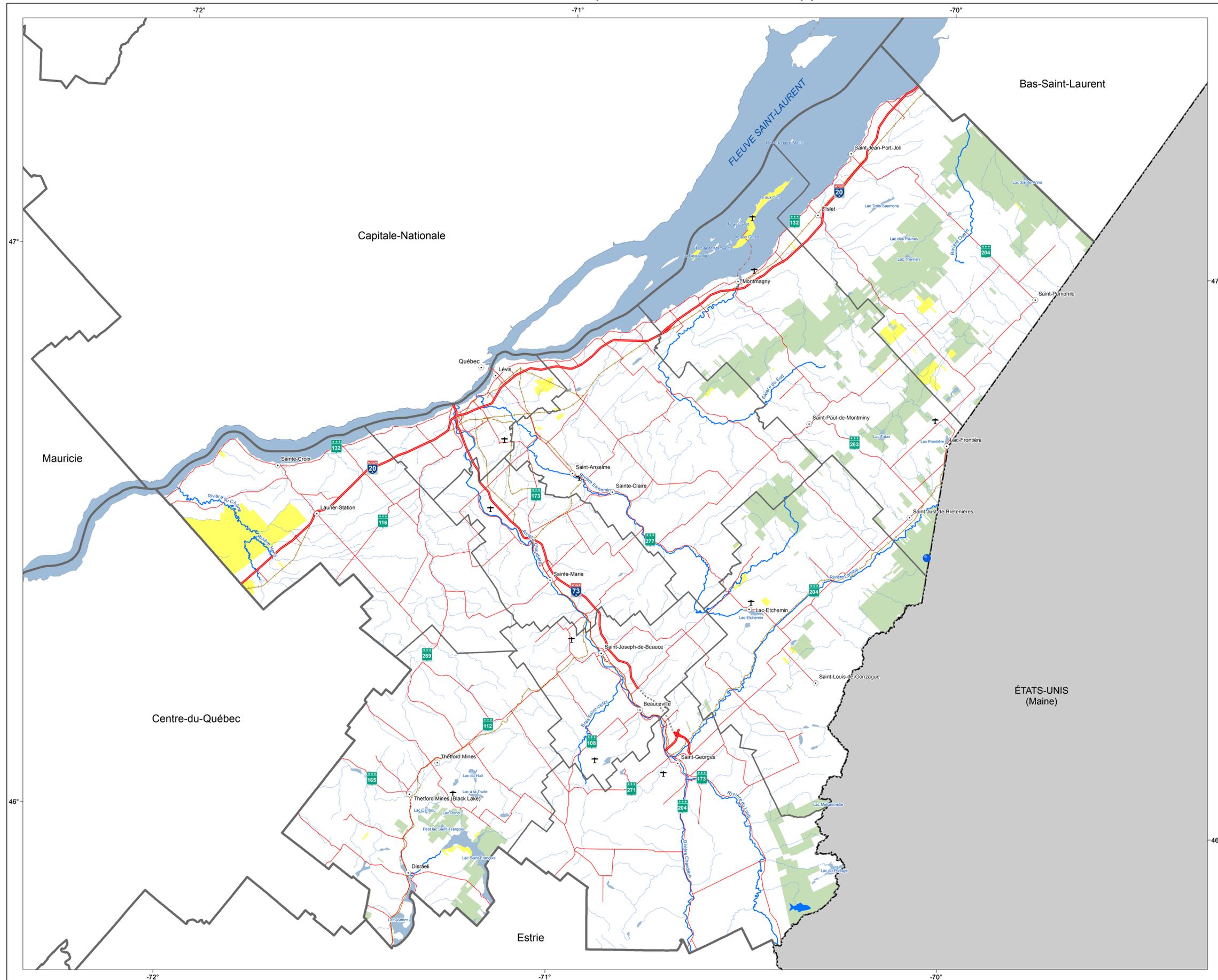


# Carte 2.1 : Droits, statuts et activités usuelles / Thème Agriculture

## Plan d'affectation du territoire public de la Chaudière-Appalaches



- Droits, statuts et activités usuelles<sup>1</sup>**
- Pisciculture
  - Bleuetière
  - Zonage agricole
- Infrastructure de transport**
- Aéroport
  - Autoroute
  - Route nationale, régionale ou collectrice
  - Chemin de fer
  - Traverse maritime
- Tenure<sup>2</sup>**
- Publique
- Organisation administrative**
- Ville, localité
  - Municipalité régionale de comté (MRC)
  - Région administrative
- Frontière**
- Frontière internationale

Notes : 1. Les données utilisées pour illustrer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.  
2. Cette carte illustre le territoire public et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État.

**Métadonnées**  
Projection  
Conique de Lambert

**Système de référence géodésique**  
NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 10 20 30 km  
1/375 000

Données	Organisme	Année
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2007
Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010
Lots agricoles	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	2010

**Réalisation**  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4<sup>e</sup> trimestre 2015